

FIM,

Accélérateur de réussite.

le cnam
Normandie

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA GESTION ET DE LA COMPTABILITÉ : COMPTABILITÉ ET PAIE

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette Licence professionnelle a pour objectif de former des gestionnaires capables :

- D'établir et de gérer les paies
- Gérer toutes les déclarations y afférents
- Connaitre l'utilisation et la mise à jour des logiciels
- Vos apprentissages vous permettront d'éclairer les décideurs aussi en termes de ressources humaines

Cette Licence est proposée par le CNAM Paris **uniquement en alternance.**

MÉTIERS VISÉS

- Assistant / Assistante de gestion du personnel
- Gestionnaire de Paie

VALIDATION

Diplôme Licence Professionnelle Droit, Economie, Gestion mention de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie – LP12300A

C'est un diplôme reconnu par l'état Bac+3 / Licence (60 ECTS).

MÉTHODE D'ÉVALUATION

- Examen final CNAM



CONDITIONS D'ACCÈS & PRÉ-REQUIS

La licence professionnelle est ouverte :

- aux titulaires d'un bac +2 (BTS, L2, DUT) ou autres diplômes homologués de niveau 5 ou reconnus équivalents dans un domaine de formation compatible avec celui du diplôme visé,
- aux personnes justifiant d'un niveau de formation bac + 2 reconnu par la validation d'études supérieures en rapport avec le diplôme visé,
- aux personnes justifiant d'une expérience professionnelle ou personnelle, dans les conditions fixées par les dispositions de la loi du 17 janvier 2002 relatives à la validation des acquis de l'expérience.
- **Sélection** : Admission à la formation sur sélection (dossier, entretien)
- **Inscription** : Possibilité de s'inscrire de janvier à septembre



CAMPUS

Cherbourg



PROGRAMME

Les compétences développées sont liées à la gestion de paie (veille, législation, logiciels) et aux ressources humaines (contrats de travail, charges, tableau de bord...) :

ANALYSER LES LOIS, LES DÉCRETS ET LES CONVENTIONS COLLECTIVES ET LEURS IMPACTS SUR LA GESTION DE LA PAIE

DÉVELOPPER LE SENS DE LA VEILLE SOCIALE, JURIDIQUE ET ÉCONOMIQUE

ÊTRE UN INTERLOCUTEUR RECONNU EN MATIÈRE DE LÉGISLATION SOCIALE ET ASSURER LES RELATIONS AVEC LES ORGANISMES SOCIAUX ET FISCAUX

ÊTRE CAPABLE D'ÉTABLIR ET DE GÉRER LES PAIES ET LES CHARGES SOCIALES ET FISCALES

ÊTRE CAPABLE D'UTILISER LES PRINCIPAUX LOGICIELS DE PAIE ET DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

CONNAÎTRE LA DIVERSITÉ DES CONTRATS DE TRAVAIL, LEURS SPÉCIFICITÉS MAÎTRISER LA COMPTABILITÉ DES CHARGES DE PERSONNEL

ÊTRE EN MESURE DE POUVOIR ÉCLAIRER LES DÉCIDEURS SUR LES DIFFICULTÉS CONCERNANT LA PAIE

SAVOIR PRÉSENTER UN TABLEAU DE BORD DU SOCIAL

Nos campus sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour toute question relative au handicap, un référent handicap FIM est à votre écoute : emmanuel.mahe@normandie.cci.fr



LES INFOS PRATIQUES

- La durée de la formation est de 550 heures d'octobre à juin.
- Elle est proposée en alternance (apprentissage et/ou professionnalisation)
- Rythme de l'alternance : 2 jours en centre de formation par semaine / 3 jours en entreprise.
- En période de Paie : la 1ère et dernière semaine du mois les alternants seront en entreprise.
- Formation réalisée en présentiel



FINANCEMENTS & TARIFS

Cette formation peut être financée dans le cadre :

- De l'alternance (contrat de professionnalisation)
- De l'apprentissage

Les tarifs :

- Apprentissage/alternance : gratuit pour l'apprenti / l'alternant

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS SUR NOTRE SITE

